

Fondation Paix Sur Terre / RD CONGO

Appui au processus de paix et de démocratisation

61 bis, avenue Kinshasa, Makiso

Kisangani / RD CONGO

E-mail: fyangambi@hotmail.com

Interpellation du général rwandais Emmanuel Karenzi Karake dans le cadre de la procédure menée par la justice du Royaume d'Espagne

La Fondation Paix Sur Terre / RD Congo basée à Kisangani suit avec attention le cercle vicieux des guerres à répétition dans l'Est de la RDC qui impose aux populations civiles et de manière particulière aux femmes et aux enfants des conditions d'existence ignoble.

Notre Fondation qui travaille depuis environ deux décennies aux conséquences des conflits armés sur les populations civiles mène d'intenses plaidoyers en faveur des poursuites judiciaires contre les autres présumés des crimes de guerre, contre l'humanité et de génocide pour mettre définitivement fin à cette phénoménologie encouragée par l'impunité dont sont couverts les auteurs de cette délinquance désormais d'habitude.

Les génocides et massacres du Rwanda, du Burundi, de la République démocratique du Congo et particulièrement sa partie orientale relève d'une véritable criminalité en bande organisée dont les comparses se protègent les uns les autres abusant des leurs positions officielles dans leurs États respectifs.

La Fondation Paix Sur Terre / RD Congo basée à Kisangani, ville qui a connu une guerre barbare entre des armées étrangères ougandaise et rwandaise en 2000 en plus des nombreux massacres des populations civiles dont ceux de 2002, est à ce stade satisfaite de l'interpellation du général Emmanuel Karenzi Karake dans le cadre de la procédure menée par la justice du Royaume d'Espagne à la diligence des ONG qui travaillent ce dossier depuis des nombreuses années.

Elle insiste en même temps sur la nécessité que la justice internationale accélère les investigations sur des nombreux autres suspects toujours haut placés dans la chaîne de commandement des armées et des forces de sécurité en RDC, en OUGANDA et au RWANDA. Ces derniers continuent à courir les rues et persistent dans la grande criminalité.

Lorsque la catastrophe humaine causée par les officiers militaires et les dirigeants politiques de la sous-région des Grands Lacs africains est appréciée à sa juste nature, la règle des poursuites pour crimes graves au Droit International devrait être la tolérance zéro.

La Fondation Paix Sur Terre / RD Congo recommande ainsi aux organisations internationales et aux gouvernements engagés dans la promotion de la paix et la protection des droits humains d'insister davantage sur la problématique sécuritaire de cette région eu égard aux sombres perspectives qui se dessinent à nouveau avec l'entêtement de certains dirigeants à se maintenir au pouvoir en violation des constitutions et des droits des peuples à disposer d'eux.

Une autre tragédie est déjà prévisible voire préparée toujours avec, dans une certaine mesure, les mêmes acteurs.

Fait à Kisangani, le 22 juin 2015

Pour la Formation Paix Sur Terre / RDC

Me Firmin Yangambi Libote

Inscrit sur la liste des Conseils de la Cour Pénale Internationale

Membre du Barreau Pénal International